

MAIRIE D'OSLON

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Le vingt-six septembre deux mille vingt-deux, dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS:

Pascal VAN DORSSELAER. Valérie THEVENOT. Christine BOUILLOT. Pierre FLEURY. Nathalie KHEMDOUDI. Claudine CORNU. Aline ROUSSEAUX. Joëlle DE MATTEIS. Jean Luc MEUNIER. Denis RAUX. Julien GAUDET.

ABSENTS:

Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER. Valérie BESSARD-MANDRILLON avec pouvoir Aline ROUSSEAUX. Joël CORPET avec pouvoir Denis RAUX

SECRETAIRE DE SEANCE : Claudine CORNU

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

ORDRE DU JOUR:

APPROBATION PROCES VERBAL DERNIERE SEANCE

Le PV de la dernière séance est approuvé, à l'unanimité.

DELIBERATION TARIF LOCATION ASSOCIATION

L'association ARCADANSE demande un tarif exceptionnel pour la location de la salle polyvalente, un samedi matin. Monsieur le Maire propose 150 €, considérant que l'association est locale et que des enfants de la commune la fréquentent. Julien GAUDET et Nathalie KHEMDOUDI demandent le prix pratiqué, dans d'autres collectivités dans ce cas-là. 150 € sur Lans. A l'unanimité, le Conseil Municipal vote un tarif de 150 €, pour cette manifestation du 17/12.

POINT PROJET ECOLE AVANCEMENT DOSSIER

Pascal VAN DORSSELAER présente la synthèse :

- Une réunion avec tous les intervenants a déjà eu lieu. Ils procèdent actuellement aux visites des bâtiments, prises de cotes.
- -L'équipe projet s'est réunie pour la restitution du diagnostic. Nathalie KHEMDOUDI souhaite savoir si le projet reste dans le budget estimé. Dans les dépenses prévisionnelles, 5 % sont budgétés pour les aléas (inflation). Il est envisagé de remettre en service le puits de la cour d'école primaire. Pierre FLEURY suggère l'utilisation de cette eau pour arrosage ou sanitaires. Des détecteurs de présence pour la lumière sont envisagés. Valérie THEVENOT précise que ce n'est pas l'idéal, des minuteries sont préférables. Suite à la demande de Nathalie KHEMDOUDI, il lui est confirmé que les détecteurs de CO2 actuels seront utilisés.
- Un diagnostic des arbres de la cour école primaire est programmé.
- Il est demandé de réfléchir à un nom pour ces locaux scolaires.
- Prochaine étape présentation aux enseignantes.

POINT PROJET AMENAGEMENT AIRE NATURE ET LOISIRS

Christine BOUILLOT fait le compte rendu de la première réunion du groupe de projet tenue le 15/09. Cette première réunion avait pour objet la mise en avant des idées de chaque participant, pour valoriser le terrain, jouxtant l'actuel jardin pédagogique partagé oslonnais d'un côté et les ateliers municipaux de l'autre. Il est précisé qu'il n'est plus question d'un parcours vitae mais bien de l'aménagement de l'aire nature et loisirs avec intégration du chemin d'exploitation du jardin de l'association JPPO et du fossé.

Julien GAUDET souhaite que la zone de jeux fasse partie du projet, peut-être à déplacer point de vue sécurité trop près du bord de route et rappelle la décision prise pour la plantation d'arbres pour les naissances.

Il est précisé que la structure stockée à la ferme ne sera pas réutilisée pour ce projet. Le Maire précise, que si une construction est envisagée, elle ne sera pas forcément ajoutée au bâtiment existant et rappelle qu'une acquisition d'une parcelle, située en zone humide peut être possible.

Un rendez-vous avec le Service d'Appui Technique aux Communes du Gand Chalon est programmé.

INFORMATION DECRET TERTIAIRE

Pascal VAN DORSSELAER présente le dispositif du décret tertiaire qui impose aux communes d'ici 2030,2040 et 2050 des économies d'énergie de 40 %, 50 % et 60 %. Pour remplir cet objectif, il est nécessaire de rentrer dans une base de données les consommations d'électricité de tous les bâtiments, depuis 2010 pour définir une année de référence. Des tableaux de ces consommations sont présentés, le but étant de prouver, par nos actions présentes et futures les économies d'énergie réalisées.

POINT FINANCIER

A ce jour:

- section de fonctionnement dépenses réalisées 684 456.61 €, recettes encaissées 613 253.34 €
- section d'investissement dépenses réalisées 315 844.05 €, recettes encaissées 136 073.27 €

Il est décidé de procéder au remboursement de la ligne de trésorerie du Crédit Agricole.

Monsieur le Maire précise toutes les incertitudes et les questions à se poser pour la suite des budgets à venir et qu'il est nécessaire de connaître le coût réel des travaux de rénovation des bâtiments scolaires, avant de lancer d'autres projets. Il précise le rôle des communes dans l'EPCI du Grand Chalon et les incidences sur le budget communal.

INFORMATION TRAVAUX

RAIE DU MOULIN: dans le cadre de GEMAPI, une réunion pour mise en place des travaux de stabilisation avec le renforcement de berge, ajout de terre végétale, plantations et enrochement, s'est tenue le 2 Septembre. Monsieur le Maire rappelle que ces dégâts font suite aux travaux du Grand Chalon. Une prochaine réunion pour concrétiser les travaux qui devraient démarrer prochainement est prévue.

RUE VIGNE RENARDS: travaux prévus pour le changement de canalisations, par le Grand Chalon, exécutée par l'entreprise EHTP, maitre d'oeuvre ARTELIA. Monsieur le Maire informe que d'ici la fin du mandat, il faudra prévoir la réfection de voirie en commun avec Chatenoy en Bresse mais qu'il sera demandé au Grand Chalon de rendre une voirie en état après ces travaux.

COMPTES RENDUS DIVERSES REUNIONS

Santé Mentale: après présentation par Claudine CORNU, dans le cadre du SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale), 6 actions par bassin de vie sont prévues. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour un projet qui devrait rassembler 40 personnes, avec la troupe des «Totors» en commun avec les communes du bassin de vie (Chatenoy en Bresse, Lans, Epervans, Oslon et St Marcel).

Enfance Jeunesse: Aline ROUSSEAUX informe le Conseil Municipal, que lors de la réunion du 20/09 ont été évoqués, la prise en charge de deux agents administratifs dans le calcul des coûts de fonctionnement (21 950 €), l'explosion de la facture d'énergie de ST MARCEL (multiplié par 6) et l'étude en cours de St Marcel pour la répartition par locaux (CLC, orange bleue). Comme les tarifs ne peuvent pas être modifiés ou de façon négligeable, les communes vont devoir supporter le surcoût. Des pistes sont évoquées : réduire la durée d'ouverture (fermer une semaine sur deux pendant les vacances de Noël et Février) ou réduire la prestation (moins de déplacements, réduire les coûts des activités). La communication sera faite par St Marcel. Un courrier sera adressé à l'Association des Maires de Saône et Loire et à la Caisse d'Allocations Familiales.

Octobre Rose: Une dernière réunion est programmée pour mettre au point les tâches de chacun. Deux associations « Toujours Femme » et « Ailes aident » seront présentes lors de cette manifestation et se partageront les dons.

QUESTIONS DIVERSES:

SYDESL un point sur les horloges assurant l'éclairage sera fait avec leur service pour une modification de l'éclairage public. Il est précisé qu'un dispositif sera installé à l'entrée du bungalow pour éviter des chutes.

Association : information sur le projet d'une nouvelle association de motard (prévention, balade, évènement)

Médiation de voisinage : plusieurs médiations sont en cours concernant, des haies, aboiements chiens, limites propriété.

Projet éolien présentation d'un nouveau projet prévu le 29/09 en mairie en présence du Maire de Lans.

Orange fibre et dysfonctionnement internet : courrier adressé au directeur pour carte déploiement fibre à jour.

Association Ambiance et Loisirs : un nouveau président a été élu lors de l'assemblée générale Monsieur Lucas GIRARD.

Don du sang: Christine BOUILLOT informe qu'une intervention de l'Amicale du Don du Sang aura lieu le 7/10 pour les classes de CM1 et CM2.

Monsieur le Maire rappelle le rendez-vous avec M. le Sous-préfet et M. le Président du Grand chalon

PROCHAIN CM le 24 OCTOBRE A 19 HEURES

Fin de la séance à 21 h 30

La secrétaire de séance,

Claudine CORNU